

Ce fut pendant cette douzaine qu'il fit sa vite au *Cap de la Madeleine* et ordonna la construction d'une nouvelle église qui n'est autre que le Sanctuaire dédié à Notre Dame du Saint Rosaire.

Il y aura de cela *deux cent ans* le 13 MAI 1914.

* * *

Lorsque Mgr de St Vallier ordonna la construction de notre église, la paroisse du *Cap de la Magdeleine* n'était que bien peu de chose. Elle avait, quarante ans plus tôt, eu ses heures de prospérité : mais la voilà réduite à de minimes proportions.

Le marguillier en charge de Juin 1713 à Juin 1714 a inscrit à la page des *dépenses* de la fabrique la somme de 302 *livres et 9 sols*. Et ces dépenses sont faites pour des bagatelles : "Chandelles, clous, pots de vin, raccommodage du bénitier, épingles, suif, brocard pour la niche."

Les recettes, pour l'exercice de cette même année atteignent ce chiffre, qui n'est pas fabuleux, d'environ 440 livres. Le tout est homologué par cette formule, à laquelle il manque certains mots :

"Aujourd'huy vingt-quatrième jour du mois de Juin mille sept (*cent*) *quatorze* *Nicolas le Cacheux* a rendu ses comptes comme il appert cy dessus en présence des Marguilliers soussignés qui se sont (*trouvés*) bons et valables et a remis é mains du Sieur Duplessis la somme de deux cent vingt deux livres cinq sols.

P. Vachon, prêtre, Jean Jolliet, S. Rauchereau, De Cormiers, Barette, Paillé, Pierre Rochereau..."

Et d'où viennent ces revenus? De certains *item* qui varient très peu. Le long de deux grandes pages, le bon marguillier Le Cacheux, (dont la femme est enterrée à Bécancourt,) alligne les recettes de quête et cierges, quête et cierges, quête et cierges....

Puis c'est le casuel de l'enterrement d'un enfant du Sr Bellerive, une quittance de rente du Sr Déruiſseaux et de la terre de La Vaudry (8 *minots* $\frac{1}{2}$ de bléd, vendu, 5 livres, le 6 mars 1714) puis c'est la *rente des bancs*. Il semble bien que